

DÉPARTEMENT DU GARD

Communes de : AIGUES-VIVES, CODOGNAN, UCHAUD, BERNIS, VERGEZE ET CALVISSON

CONTRÔLE DES STRUCTURES
Publicité prévue par les articles R331-4 et D 331-4-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Mise en œuvre du Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles de la région Occitanie

Demande d'autorisation d'exploiter parvenue à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Gard

Commune(s)	Superficie	Identité des propriétaires	Identité du demandeur	Date limite de candidature
AIGUES-VIVES section E	0,54 ha - terre	DELMAS Bernard	EARL DELMAS FRERES 19 rue d'Entrevignes 30310 VERGEZE	04/06/2023
CODOGNAN section AO	4,21 ha - terre	DELMAS Bernard DELMAS Philippe	opération enregistrée sous le n° 30_23_0032 demande enregistrée complète le : 04/04/2023	
UCHAUD sections AY et BB	1,30 ha - terre	DELMAS Bernard		
BERNIS section ZD	5,91 ha- terre	DELMAS Bernard DELMAS Philippe		
VERGEZE section AM	1,27 ha - terre	DELMAS Bernard DELMAS Philippe		
CALVISSON section C	4,86 ha - vignes	Indivision CHAPEL		

Les candidatures concurrentes ne pourront être prises en compte, dans le cadre de l'instruction de la demande initiale précitée, que si elles sont déposées dans la limite du délai mentionné ci-dessus.

Renseignements à demander à la DDTM du Gard
Service Économie Agricole - 89 rue Weber – CS 52002 – 30 907 NIMES Cedex
ddtm-foncier-agricole@gard.gouv.fr

Les formulaires sont également disponibles sur le site Internet de la Préfecture du Gard (www.gard.gouv.fr)